



Cette fiche vise à promouvoir les meilleures pratiques cliniques et administratives pour assurer la qualité et la sécurité des soins et services au quotidien.

L'importance de l'expression des volontés de soins et accès aux directives médicales anticipées

Saviez-vous que la plupart des Canadiens ont déjà réfléchi à leurs volontés de soins et à leur décision relative à la réanimation cardiovasculaire? Malheureusement, la plupart n'en ont pas discuté avec leurs proches, d'où l'importance comme professionnel de la santé de le faire avec eux. Il est reconnu que les personnes ayant déjà eu des réflexions et discussions avec leurs proches et les professionnels de la santé en lien avec leurs volontés faciliteront les prises de décisions et vivront plus sainement leur fin de vie.

Clientèles visées

Toutes personnes de tous âges, peu importe l'état de santé ainsi que leurs proches.

Personnel visé

L'ensemble des gestionnaires, employé(e)s, médecins, stagiaires de tous les milieux.

Notre boîte à outils

Pour plus de détails sur le programme SPFV et accéder aux outils, consulter:
[Page intranet: Les soins palliatifs et de fin de vie \(SPFV\)](#)

[Portail Santé Montérégie](#)

Éléments clés

1. **Discuter avec l'utilisateur de l'expression de ses volontés concernant ses objectifs de soins et de sa décision relative à la réanimation cardiorespiratoire;**
2. **Discuter des directives médicales anticipées avec l'utilisateur conformément à la législation.**

À inclure dans notre pratique

4 options d'objectif de soins:

- **A** : Prolonger la vie par tous les moyens nécessaires.
- **B** : Prolonger la vie par des soins limités.
- **C** : Assurer le confort prioritairement à prolonger la vie.
- **D** : Assurer le confort sans viser à prolonger la vie.

1. Volontés - Objectifs de soins et réanimation cardiorespiratoire

- Je prends connaissance des outils disponibles qui me permettront d'aborder les volontés de soins avec l'utilisateur et ses proches:
 - Je m'assure que le formulaire : [niveaux de soins et réanimation cardiorespiratoire](#) est complété par le médecin/IPS traitant;
 - Je donne l'information et les brochures à l'utilisateur et son proche :
[Usager: Vos volontés de soins](#) ;
[Proches : Les volontés de soins de votre proche.](#)

2. Directives médicales anticipées (DMA)

Qu'est-ce que c'est? Document où une personne **majeure et apte** à consentir aux soins indique **à l'avance** les soins médicaux qu'elle **accepte ou refuse** de recevoir **dans le cas où** elle deviendrait **inapte à consentir** aux soins. Les volontés de ce document sont applicables seulement suite à une évaluation médicale.

Elles peuvent s'appliquer dans 3 situations particulières et 5 types de soins sont visés.

3 situations	5 types de soins
• Fin de vie • État comateux irréversible (ex. AVC) • Atteinte sévère et irréversible des fonctions cognitives (ex. démence)	• Réanimation • Ventilation assistée • Dialyse • Alimentation et hydratation forcées • Alimentation et hydratation artificielles

- Je connais et applique les directives médicales anticipées (DMA) et me réfère aux documents suivants lorsque nécessaire :
 - [Directives médicales anticipées](#);
 - Consulter la note de service pour avoir accès au [registre des directives médicales anticipées](#);
 - S'assurer que les DMA rédigées soient accessibles au dossier par les professionnels.
- Pour rejoindre l'équipe d'infirmières consultantes en soins palliatifs:
soinspalliatifs.icsp.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca.



La qualité au cœur de nos actions !



Consultez toutes les fiches
de la Démarche qualité !

Nos personnes-ressources :

Chantal Rochefort, infirmière consultante
Claudine Robert, infirmière consultante
Li Yuan He, infirmière consultante
Marie-Hélène Caron, infirmière consultante
Vicky Lefrançois, infirmière consultante